

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 19 AVRIL 2016 A 20 H 15

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Seize, le **19 AVRIL A 20 H 15**

Extrait affiché le :
20 avril 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

3^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALERIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, M. CHMIDLIN Stéphane,
M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER Annie, Mme LAVAL
Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle,
Mme FLICKER Gisèle, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice,
Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, M.
JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,
Mme BENOIT Marie-Hélène, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme DEMAIZIERE Chantal,
Objet : Etat d'évolution du personnel. M. CHARDIN Denis, M. FOUCAL Olivier.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme VINCENT Marie	à	Mme BOULANGER Annie
M. TARDIEU François	à	M. PIERRAT Benoît
Mme DUPONT Virginie	à	M. ROMARY Fabrice
M. DEMENGE Abel	à	Mme FLICKER Gisèle

N° 31/2016

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante qu'au vu de l'état
du personnel qui figure aux pages 100 à 103 du budget primitif 2016, les effectifs permanents baissent par
rapport à 2015. Les effectifs budgétaires de titulaires et stagiaires passent de 85 en 2015 à 81 en 2016. Les
effectifs pourvus sur les emplois budgétaires ; exprimés en Equivalents Temps Plein annuel Travaillés
passent de 87,34 en 2015 à 84,2 en 2016.

Dans les effectifs non titulaires figurant page 102 du budget primitif 2016
sont enregistrés les contrats d'avenir ou contrats uniques d'insertion, des chargés de cours de musique, des
vacataires, emplois saisonniers et pour remplacements, et aussi pour les Nouvelles Activités Périscolaires.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Prend acte de cet état d'évolution du personnel.

Ainsi fait et délibéré, en séance le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,